

LEADERSHIP FÉMININ FACE AUX PESANTEURS SOCIO-CULTURELLES DANS LA COMMUNE DE FAYA-LARGEAU AU TCHAD

Paulin GOTILO

Université de N'Djamena, Tchad

gotilopaulin@gmail.com

&

Keimté MADJADOUM YOGUERAL

Institut National de la Jeunesse et des Sports de N'Djamena, Tchad

madjadoumyogueral@gmail.com

&

Vincent MOUTEDE-MADJI

Université de N'Djamena, Tchad

moutede@yahoo.fr; moutedevincent@gmail.com

Résumé : La place des femmes dans le processus de développement et particulièrement concernant la prise de décision dans la société demeure toujours une question d'actualité dans les pays africains. Au Tchad, malgré que les femmes soient nombreuses (52%) de la population totale, la littérature montre qu'elles ne sont pas impliquées dans la prise de décision relative au domaine socio-économique et politique. Les femmes de la commune de Faya-Largeau qui représentent 45,24% de la population communale (RGPH, 2009) ne sont pas épargnées par cette discrimination. Plusieurs facteurs désavantagent le leadership des femmes dans cette commune. L'hypothèse de notre étude est que la pesanteur socio-culturelle défavorise le leadership des femmes. Le travail vise à montrer l'impact de la pesanteur sociale et culturelle sur le leadership féminin de la commune de Faya-Largeau malgré les efforts consentis par le gouvernement et les partenaires. La recherche documentaire, les enquêtes par questionnaire avec les chefs de ménage à base des guides, les entretiens semi-directs à base des questions ouvertes et fermées auprès des représentantes des organisations des femmes, des autorités locales, traditionnelles et religieuses ont permis de collecter des données permettant la rédaction de cet article. Les résultats de l'étude confirment l'hypothèse émise. Selon les enquêtes par questionnaire 73% des enquêtés disent que la situation socio-culturelle demeurent les principaux problèmes du leadership des femmes à Faya-Largeau. De nombreuses pratiques religieuses et traditionnelles ne favorisent pas l'épanouissement des femmes et 60% mettent l'accent sur le faible taux de la scolarisation des femmes comme un handicap de leur leadership.

Mots clés : Leadership féminin ; pesanteur socio-culturelle ; Faya-Largeau ; Tchad

WOMEN LEADERSHIP IN FRONT OF SOCIO-CULTURAL CONSTRAINTS IN THE COMMUNE OF FAYA-LARGEAU IN CHAD

Abstract : The place of women in the development process and particularly in decision-making in society is still a topical issue in African countries. In Chad, despite the fact that women are numerous (52%) of the total population, the literature shows that they are not involved in decision-making relating to the socio-economic and political domain. Women in the commune of Faya-Largeau, who represent 45.24% of the communal population (RGPH, 2009), are not spared this discrimination. Several factors disadvantage the leadership of women in this commune. The hypothesis of our study is that the socio-cultural gravity disadvantages the leadership of women.

The work aims to show the impact of social and cultural gravity on female leadership in the municipality of Faya-Largeau despite the efforts made by the government and partners. Documentary research, surveys by questionnaire with heads of household based on guide, semi-direct interviews based on open and closed questions with representatives of women's organizations, local, traditional and religious authorities made it possible to collect data allowing the writing of this article. The results of the study confirm the hypothesis put forward. According to surveys by questionnaire, 73% of respondents say that the socio-cultural situation remains the main problems of women's leadership in Faya-Largeau. Many religious and traditional practices do not promote the development of women and 60% emphasize the low rate of schooling for women as a handicap to their leadership.

Keywords: Women leadership; socio-cultural gravity; Faya-Largeau; Chad

Introduction

Le Tchad est un pays confronté à de profondes crises économique et financière suite à la chute prolongée des cours du pétrole. Pays sahélien, il couvre une superficie de 1 284 000 km² pour une population de 18 000 000 d'habitants avec un taux d'accroissement de 4,3% (INSEED, 2018). L'environnement sécuritaire reste fragile suite aux conflits armés à ses frontières (Lybie, République Centrafricaine, Soudan, Niger, Nigeria et Cameroun). La fragilité et la vulnérabilité environnementale suite à des sécheresses récurrentes combinées à des pratiques agricoles traditionnelles peu performantes et moins résilientes aux changements climatiques impactent négativement le développement socioéconomique des populations rurales et urbaines. Le Tchad est marqué par une baisse continue des indicateurs de développement. Il est classé (Rapport IDH, 2020) 187^{ème} sur 189 pays en 2019 (avec un IDH de 0,398 et l'indice de pauvreté multidimensionnelle de 0,533. Près de la moitié de la population (47,5%) vit en-dessous du seuil national de pauvreté. Toutefois, l'incidence de pauvreté a baissé entre 2003 et 2011 passant de 55% à 46,7% (52,5% en milieu rural). Le Tchad est considéré comme l'un des dix pays du monde les plus vulnérables au changement climatique. La très forte variabilité pluviométrique annuelle (sécheresse, déficit de pluies, pluies tardives, arrêt précoce des pluies ou fortes précipitations entraînant des inondations sectorielles) provoque la baisse des productions agricoles et de la disponibilité fourragère pour l'alimentation du bétail.

Par ailleurs, la question du leadership des femmes dans la vie socio-économique et politique reste un des défis au Tchad et dans la commune de Faya-Largeau. Au Tchad, les femmes et les hommes représentent respectivement 50,7% et 49,3% de la population totale (RGPH2, 2009). Le Tchad s'est résolument engagé vers un développement inclusif et intégré par la pleine participation des hommes et des femmes dans la conception et la mise en œuvre des actions de développement et l'accès aux services sociaux de base adaptés aux besoins spécifiques de chaque groupe social. L'Etat a initié plusieurs projets qui ont été préparé par une analyse rapide genre, renseignant que les femmes se heurtent aux obstacles intrinsèques et extrinsèques en matière de politique de leadership féminin.

Malgré les efforts du gouvernement dans l'émancipation de la femme, ces dernières se heurtent toujours à toutes les séries d'obstacles qui entravent la réalisation de leur

plein potentiel, allant de pratiques culturelles restrictives et des lois discriminatoires à des marchés du travail très segmentés (Marcelin, 2021).

Sur le plan strictement légal, aucune restriction n'est faite entre les droits de l'homme et ceux de la femme. Ils ont les mêmes droits et sont égaux devant la loi (article 13 de la constitution du 04 mai 2018). Dans son titre intitulé «Des droits et libertés fondamentales», cette constitution traite des droits et libertés garantis aux tchadiens sans distinction aucune. L'État doit obligatoirement de veiller à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (article 14 et 15). L'article 19 quant à lui traite de l'interdiction des mutilations génitales féminines et des mariages précoces. Beaucoup d'efforts ont été conjugués par le gouvernement avec ses partenaires dans le domaine de leadership des femmes. Selon les textes en vigueur au Tchad, un quota de 30% est réservé aux femmes dans les différentes instances de décision. L'application de ces textes n'est pas effective. Le fait d'être une femme peut avoir des incidences positives ou négatives. Les femmes sont souvent associées à des stéréotypes liés à leur différence sexuelle qui leur renvoient une image qu'elles rejettent généralement. Ceci tient en partie au fait qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à occuper des postes de management. L'émergence des femmes leaders en politique est un enjeu de la gouvernance politique de toute société surtout celle résiliente qui tient à son équilibre, son harmonie et son développement (Bibiche Liliane Salumu Laumu Omeiyaka, 2018, p. 85).

1. Approche méthodologique

Pour la rédaction de cet article sur la thématique du leadership féminin face aux pesanteurs socio-culturelles, nous avons combiné la recherche documentaire aux enquêtes de terrains qui ont été réalisées dans la commune de Faya-Largeau. Les thèses de doctorat, les mémoires de master, les articles scientifiques et aussi les rapports d'activité demeurent nos sources de documentation sur la question de leadership des femmes d'une part et sur les pesanteurs socio-culturelles d'autre part. Cette documentation nous a permis de faire une revue de littérature pertinente. Quant aux enquêtes de terrains, nous avons réalisés les enquêtes par questionnaire avec les chefs de ménages suivies des entretiens procédés avec les autorités locales. Nous avons ensuite interrogé les représentantes des associations et groupements des femmes qui sont directement concernées et qui joue un rôle efficace sur la question de leur leadership. Les autorités traditionnelles et religieuses ont donné également leur point de vue sur l'influence de la pesanteur sociale et culturelle sur le leadership des femmes. A travers les observations directes sur le terrain, nous avons pu observer et vivre le phénomène sur lors de notre mission.

2. Résultats

Les résultats de cette étude montrent que les pratiques traditionnelles et religieuses défavorisent le leadership des femmes dans la commune de Faya-Largeau. Les principaux facteurs sont notamment les pratiques traditionnelles et religieuses, le faible pouvoir économique des femmes, la faible volonté politique, l'analphabétisme des femmes.

2.1. *Etat de lieu du leadership des femmes dans la commune de Faya-Largeau*

Etant le chef-lieu de la Province de Borkou mais aussi le chef-lieu du département de Borkou, la commune de Faya-Largeau fut érigée en commune de moyen exercice par l'ordonnance n°017/PR/85 du 24 juillet 1998 portant l'organisation de commune de moyen exercice, mais fonctionnelle en 1996. Avec une superficie urbaine de 9 km², la commune de Faya-Largeau est menacée par la désertification. L'ensablement est l'un des facteurs qui désavantagent à son urbanisation. Située à l'Est à 260 km de la commune de Fada dans la Province de l'Ennedi-Ouest, au Nord à 900 km de la commune de Bardai, au Sud-Est à 700 km de la commune de Moussoro dans le Barh-El-Gazel, à l'Ouest à 932 km de la commune de Mao dans le Kanem et au Sud-Est à environ 500 km de la commune d'Ati dans la Province de Batha. Sur le plan administratif, la commune de Faya-Largeau compte 26 quartiers et 89 carrés (Mairie de Faya-Largeau, 2020).

Tableau n°1 : Effectif de la population de Faya par tranche d'âge selon le sexe

Classe d'âge	Sexes		Total
	Masculin	féminin	
0-4 ans	3 500	2 888	6 388
5-9 ans	3 490	2 951	6 441
10-14 ans	2 352	1 982	4 334
15-19 ans	2 300	1 802	4 102
20-24 ans	2 193	1 574	3 767
25-29 ans	1 339	1 343	2 682
30-34 ans	1 095	1 151	2 246
35-39 ans	1 023	932	1 955
40-44 ans	936	779	1 715
45-49 ans	733	462	1 195
50-54 ans	569	435	1 004
55-59 ans	330	189	519
60 ans et +	937	693	1 630
Total	20 797	17 181	37 978

Source : INSEED 2009

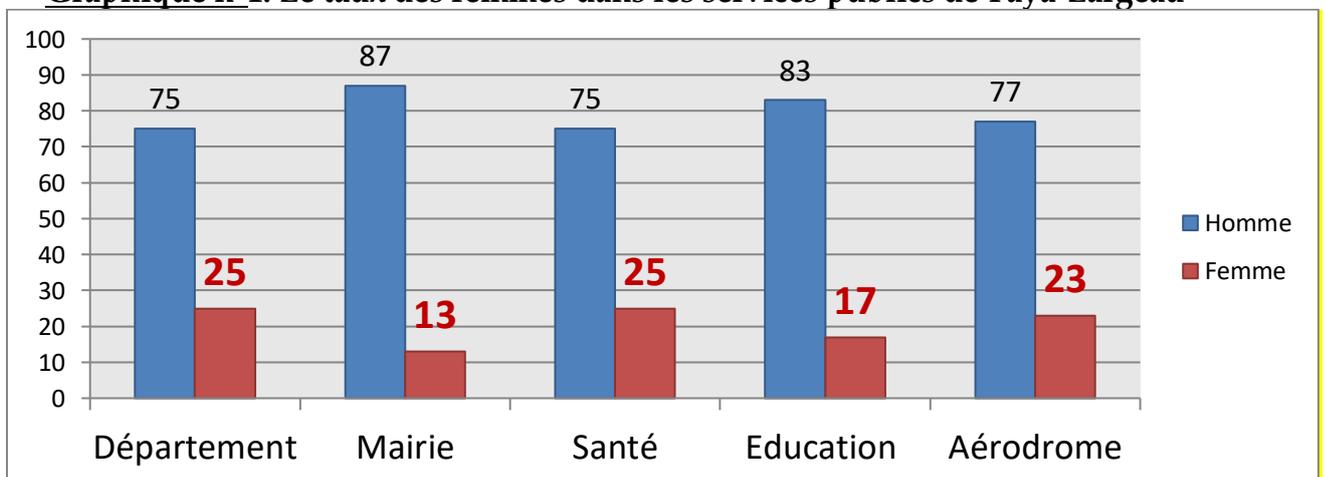
L'élevage des petits ruminants, le maraîchage et le commerce sont les principales activités de la population de la commune. Par ailleurs, certains ménages fondent leurs sources de revenus sur l'orpillage. Le commerce transfrontalier de produits manufacturés pratiqué depuis la Libye ainsi que le petit commerce interne dominé par la vente de dattes. L'élevage des camélins, ovins, caprins domine. L'exploitation et la transformation des dattes constituent une activité pratiquée de nombreux habitants. Dans les palmeraies, on rencontre la pratique des activités maraichère. Les femmes sont généralement dans les activités de faible revenu comme le petit commerce, le maraîchage, l'exploitation de dattes. La problématique des questions entre homme et femme au Tchad et en particulier celle de la Commune de Faya-Largeau constitue l'un des sujets de préoccupation pour le Gouvernement. Au niveau traditionnel, ce sont les hommes qui incarnent le commandement, donne des orientations et les directives, ravitaillent en moyens de subsistance. Les hommes jouissent d'un traitement particulier contrairement aux femmes qui subissent certains traitements peu

orthodoxes dans la Commune de Faya-Largeau. L'accès des filles à l'école reste très faible et instable depuis un certain temps. Les disparités d'accès à l'éducation sont marquées par un déficit de parité persistant, accentué par les inégalités d'accès aux ressources. Les femmes sont sous représentées dans les différentes institutions de prise de décisions. Plusieurs facteurs expliquent cette situation de la non-représentativité de la femme dans les prises de décisions au nombre desquels on peut mentionner la persistance des pesanteurs socioculturelles et des stéréotypes sexistes notamment le faible niveau d'éducation et d'instruction, la participation non équitable et mauvais positionnement de la femme sur les différentes activités des grandes institutions dans la Commune de Faya-Largeau. On peut citer les contraintes qui créent des obstacles à l'émancipation de la femme l'impunité, la non dénonciation des violations des droits humains et la faible application des textes en vigueur. Il y a un véritable souci d'application de développement d'un cadre juridique légal et institutionnel propice au développement de l'égalité et l'équité de genre et à la promotion des droits humains notamment celui du développement du leadership féminin dans la Commune de Faya-Largeau.

La promotion des femmes dans la commune de Faya-Largeau se caractérise aussi et surtout par la violence faite aux femmes. Elle est un phénomène récurrent dans la communauté. Cette pratique est favorisée par le poids de la tradition et de la religion qui place toujours les femmes en-dessous des hommes sur tous les plans. Les femmes de la localité sont souvent frappées par leurs maris. Cela entraîne souvent le cas de blessures graves. Selon les sources locales, ces maltraitances envers les femmes ne sont pas déclarées. Il n'est pas facile de rencontrer les femmes qui occupent les grands postes de responsabilité dans cette commune.

Par ailleurs, on remarque la présence des femmes dans des organisations locales (associations et groupements). Certaines occupent les postes des présidences, trésorerie dans les organisations mixtes au sein de ces organisations. C'est dans cette optique que le Secrétaire de la Mairie de Faya-Largeau dit « *Il y a quelques rares femmes qui occupent les postes de responsabilité dans les institutions. Vue le poids des traditions et de la religion, il y a du sérieux travail à faire dans le domaine de la promotion de la femme* ». Après avoir échangé avec les responsables de certaines de la commune, nous avons pu trouver la proposition des femmes dans quelques services qui est présenté dans le graphique n°1.

Graphique n°1: Le taux des femmes dans les services publics de Faya-Largeau

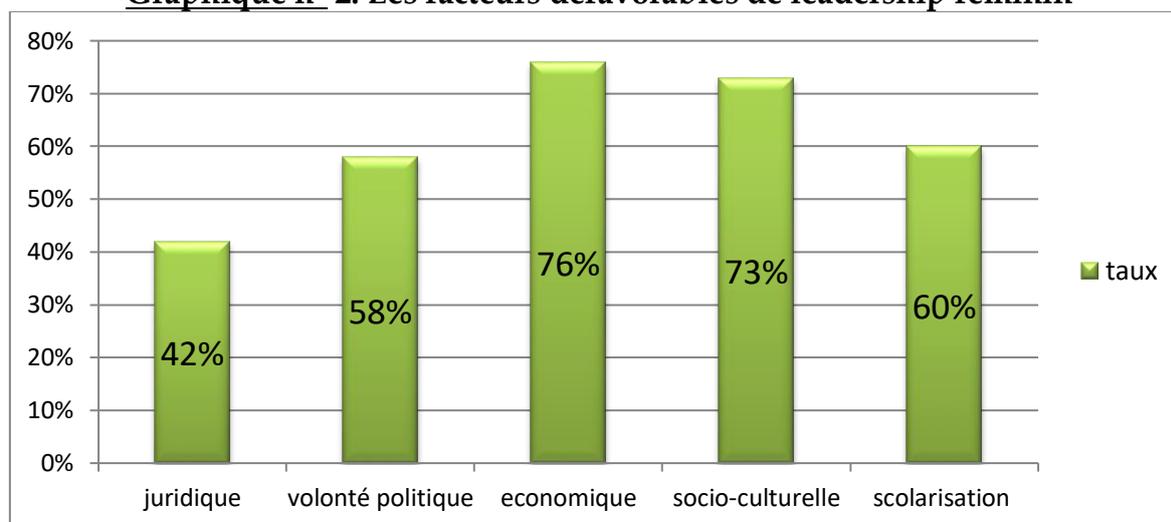


Source : Enquête de terrain, 2021

Selon le graphique n°, 25% du personnel qui est féminin dans le secteur sanitaire. On dénombre un nombre important des filles stagiaires. Dans d'autres secteurs, l'effectif des femmes est toujours en dessous de 25%. Ce faible taux des femmes dans les instances publiques est justifié par le poids des traditions et la religion.

Les résultats de cette étude montrent plusieurs facteurs qui défavorisent le leadership des femmes. Les principaux facteurs sont notamment les pratiques traditionnelles et religieuses, le faible pouvoir économique des femmes, la faible volonté politique, l'analphabétisme des femmes. C'est ce qui nous présente le graphique n°2.

Graphique n° 2: Les facteurs défavorables de leadership féminin



Source : Enquête de terrain, septembre 2021

Le graphique montre les principaux facteurs défavorables de leadership des femmes. Lors des enquêtes par questionnaire, il y a une question sur les facteurs défavorables. 76% de la population reconnaissent que le faible pouvoir économique est l'un des facteurs. La tradition et la religion occupent la deuxième position car 73% de la population enquêtées ont confirmé. 60% de personnes interrogées ont mis l'accent sur le faible taux de scolarisation des filles comme un blocus.

2.2. Les pratiques traditionnelles néfastes face à la promotion féminine

2.2.1. Les groupes socio-culturels

Dans la commune de Faya-Largeau, on dénombre six (06) principaux groupes socioculturels tels que les ethnies Anakaza, Kamaya, Donza, Mina, Kokorda, et les Arna. Bien que les quartiers soient administrés par des chefs de quartiers, les chefs traditionnels exercent un pouvoir non négligeable dans la prise des décisions importantes concernant la vie des habitants. Par exemple, les règlements des conflits fonciers et les affaires familiales complexes sont souvent gérés par chefs des cantons. La langue la plus parlée est le Gorane suivie de la langue arabe. Le français étant la langue de l'administration et de l'enseignement dans les écoles et aussi parlée dans la commune.

2.2.2. Le poids de la tradition sur le leadership des femmes

La pratique traditionnelle est presque identique. Dans les ménages, la tradition a un poids sur l'épanouissement des femmes. C'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage. L'homme fixe les règles et le code de conduite de la famille. Il assure le contrôle et la gestion des biens familiaux. Il prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. Dans le mariage, l'homme détient le privilège du rôle actif et exerce un contrôle sur la fécondité du couple.

Dans les processus éducationnels familiaux et communautaires, les hommes et les garçons jouissent d'un traitement spécial avec une plus grande permissivité et responsabilisation contrairement aux femmes qui sont limitées et contrôlées dans leurs mouvements et initiatives.

La dimension culturelle est aussi souvent évoquée pour expliquer le peu de place accordée aux femmes dans les instances de pouvoir public. Très souvent les hommes acceptent mal l'émancipation des femmes. Au nom de la tradition, parfois le blocage peut aussi venir des femmes qui se placent elles-mêmes dans une situation d'infériorité et de retrait. Plus encore que la dépendance économique, c'est l'image intériorisée de leur propre infériorité qui place les femmes dans une situation de dépendance émotionnelle et psychique.

Au sein des sociétés traditionnelles, force est de reconnaître que la population accepte l'infériorité de la femme par rapport à l'homme. L'inégalité des conditions de vie de l'homme et la femme se traduit dans les différences des possibilités d'accéder aux services collectifs et de satisfaire des besoins comme essentiels notamment l'alimentation, le logement, l'habitat, l'habillement, santé et éducation etc. Effectivement elles sont toutes unanimes que la femme est en dessous de l'homme. D'ailleurs on peut dans certains cas prendre des décisions qui la concernent sans même la consulter. Dans la mémoire collective, la tradition voit la femme comme un objet dont on s'en sert. Elle est dans le foyer pour préparer à manger et faire des enfants. Lors de nos entretiens avec Moussa Adoum Ahmat, le Secrétaire General du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques (CSAI) de la Province du Borkou, il confirme que *« la femme doit rester à la maison. C'est son mari qui doit aller au marché pour faire des achats. C'est son mari, son père, ses enfants, ses frères qui doivent s'occuper d'elle »*.

Les hommes se voient inférieur, minimisé, négligé quand ils sont dirigés par une femme. Pourtant, quand une femme travaille c'est un atout pour le ménage et pour le développement local. Dans la culture Gourane, les femmes sont les gardiennes de la tradition. Elles doivent la respecter et l'appliquer.

Dans les pratiques, parfois il y a un mélange entre les pratiques traditionnelles et les pratiques religieuses. Certains pratiquants n'arrivent pas à la différencier. Selon la tradition, les femmes n'ont pas le droit d'aller à une rencontre publique. Elles doivent être représentées par leurs maris ou par leurs proches de sexe masculin. Cette situation constitue un frein pour les femmes dans les prises de décisions qui les concernent directement. Toutefois, certaines femmes, représentante (présidente, secrétaire) participent au même titre que les hommes aux réunions publiques. Mais malheureusement ne participent pas à la prise des décisions. Généralement elles restent loin des hommes tête baissées jusqu'à la fin de la rencontre. Cette pratique n'avantage pas la promotion de leadership des femmes qui se voient toujours écartées dans la gestion des choses publiques au nom de la tradition. Dans la culture Arabe, les femmes médecins ne doivent pas être responsabilisées. Mais de nos jours, cette culture

n'est pas pratiquée par certaines personnes. C'est ainsi qu'on rencontre certaines responsables dans le domaine sanitaires.

Les hommes qualifient les filles qui participent aux activités de la SENAFET comme les filles mal éduquées, irrespectueuses. Elles sont rejetées par la société quand elles pratiquent les activités sportives et culturelles considérées comme interdites par la tradition.

Le mariage précoce et forcé est développé dans la tradition de l'ethnie Gourane. Les parents peuvent décider de donner les filles mineures au mariage sans demander leur consentement. Selon eux, les filles qui ont l'âge de 14 ans doivent déjà se marier de peur qu'elles tombent en grossesse en dehors de mariage qui sera une honte pour les parents. Cette pratique traditionnelle amène de nombreuses filles à abandonner précocement leurs études au détriment de mariage.

2.3. *La religion défavorise le leadership des femmes*

Aliou DIALLO présente la condition de la femme avant l'avènement de l'islam dans les sociétés du passé. Selon lui, la femme a subi beaucoup de torts dans le passé. Certaines sociétés lui ont nié ses droits naturels et civiques. D'autres ne lui reconnaissaient pas sa valeur humaine et vont la soumettre à des travaux très durs. Dans beaucoup de civilisations antiques, la femme est considérée comme une esclave que l'on vend comme toute autre marchandise à bon prix. Dans la famille, elle est régie par le bon vouloir du père, d'un époux, d'un tuteur ou d'un maître esclavagiste. Elle ne pouvait rien posséder puisqu'elle n'était pas libre et était sous diverses tutelles. Son rôle était plein de confusion. A côté de ses oppresseurs qui lui déniaient toute valeur humaine, il y avait d'autres sociétés qui l'avaient choisie dans leur culte en lui donnant tantôt le rang des anges et tantôt celui des dieux.

Deux grandes religions cohabitent pacifiquement dans la commune de Faya-Largeau : l'islam et le christianisme. Le christianisme est représenté par l'église catholique et l'église protestante. Pour l'islam, on compte trente-une (31) grandes mosquées et quarante-cinq (45) lieux de prière à Faya-Largeau. Quant aux protestants, une église catholique et église évangélique du Tchad qui est minoritaire. Dans cette ville, 97% de la population est musulmane. Certaines pratiques de l'Islam défavorisent la promotion de leadership féminin. Par exemple, selon la religion musulmane, les femmes n'ont pas le droit de parler publiquement à la présence des hommes. Cette pratique est aussi présente dans la tradition. A Faya-Largeau, une femme musulmane ne doit pas voyager à seule. Elle doit toujours être accompagnée par son mari ou soit par l'un de ses proches de sexe masculin. De même que dans la pratique traditionnelle, cette religion n'autorise pas une femme à prendre part à une réunion publique. Selon Moussa Adoum Ahmat, le secrétaire général du comité islamique « *la religion musulmane n'interdit pas aux femmes de travailler mais elles doivent bien s'habiller pour ne pas indisposer les hommes* ».

L'Islam en comparant l'homme et la femme, a été clair : « L'homme est au-dessus de la femme ». Cela se voit dans certaines pratiques à savoir : la femme ne participe pas à l'inhumation ; la femme ne participe pas en même temps que l'homme à la célébration religieuse du mariage ; la femme ne participe pas en même temps que l'homme au baptême d'un enfant. Il n'y a pas de contact entre l'homme et la femme. Toutes ces pratiques prouvent l'inégalité entre l'homme et la femme et influencent sur le

leadership féminin. « Dans la religion musulmane, le paradis de l'homme se trouve sous le pieds de sa maman et celui de la femme se trouve sous le pieds de son mari. Si ton mari ne te pardonne pas tu n'iras pas au paradis », affirme une présidente d'une association féminine de Faya-Largeau. Ce genre de pratique ne permet pas aux femmes de s'épanouir librement de peur d'offenser d'une manière à une autre à leurs maris.

Photo n°1 : les femmes participantes à un atelier de lancement d'une activité



Source : Cliché, Paulin GOTILO, septembre 2021

La photo nous montre les femmes qui ont participé à l'atelier de lancement des activités de collecte de données dans le cadre du leadership féminin. Cette photo nous permet d'illustrer les différents propos relatifs à la participation des femmes dans les réunions publiques. Comme l'image le montre on voit uniquement que les femmes, cela explique que lors des rencontres publiques, les femmes doivent rester à l'écart. Le deuxième aspect très important que les femmes doivent respecter est l'habillement. Elles doivent bien s'habiller, c'est se couvrir du pied jusqu'à la tête. Les femmes qui participent à des réunions sont généralement les représentantes des groupements et des associations féminines.

2.4. Les femmes et le ménage

Considérées comme les gardiennes de la maison, les femmes s'occupent beaucoup des activités ménagères. Généralement elles n'ont pas le temps pour exercer d'autres activités socio-économiques. Il manque la volonté de promouvoir l'égalité en matière d'accès à l'emploi. Il n'y a pas un système de protection et d'assurance sociale en faveur des femmes travaillant dans le secteur informel et les sensibiliser pour qu'elles s'y adhèrent. L'aspect temps et l'occupation est un facteur important dans le leadership des femmes. N'ayant le temps et toujours occupées à la maison, l'on préfère donner le travail à un homme qu'à une femme. C'est affirmation est confirmée lors de nos enquêtes par questionnaire sur le terrain, 52% de nos enquêtés disent que l'accès à l'emploi est plus facile à un homme qu'à une femme. Ce facteur est favorisé à son tour par le poids traditionnel et religieux. Les femmes doivent rester à la maison pour s'occuper des enfants, préparé à manger et faire d'autres activités relatives aux ménages. C'est l'homme qui doit sortir pour travailler s'occupant de la famille.

Pour permettre aux femmes de faire face à cette situation Aïssata Soumana KINDO (2015) fait une proposition :

« Il faut aussi apporter un appui technique et financier aux ONG locales à créer un cadre de concertation avec les associations religieuses, pour infléchir leurs positions vis-à-vis des codes éthiques et des certaines lois discriminatoires à l'encontre des femmes. En fin, en ce qui concerne les femmes elles-mêmes, il faut élaborer des programmes stratégiques de sensibilisation et d'information sur leurs droits ».

2.5. *Le faible pouvoir économique des femmes*

L'indépendance financière des femmes est également essentielle pour permettre à cette dernière de gagner confiance en elle et d'atteindre des postes à responsabilités. Les femmes ont le droit de jouir pleinement de leur droit à un développement durable. Le faible pouvoir économique se traduit à travers les inégalités économiques dont les différences dans les moyens disponibles en équipements, infrastructures, les actifs financiers, l'état sanitaire, le niveau d'éducation, la disponibilité du temps, l'accès aux réseaux ne sont pas les mêmes. Pour émerger comme leader féminine, il faut d'abord être autonome au plan financier pour inspirer le respect aux hommes et la femme sera alors plus écoutée. Une femme économiquement autonome a plus confiance en elle-même et, en remarquant le changement de comportement de sa famille vis-à-vis d'elle-même, elle améliore sa confiance et elle va oser prendre des initiatives, donner son point de vue, car maintenant quand elle dit quelque chose on l'écoute. La situation économique des femmes de la Commune de Faya-Largeau dans la Province de Borkou est précaire. Leurs principales activités sont les petits commerces, le maraichage et aussi l'élevage des petits ruminants. Certaines exercent aussi dans la production et transformation des produits agricoles locaux comme les dattes. Certaines sont considérées comme des activités à faible revenu qui ne contribue pas à l'indépendance financière des femmes.

Photo n°2: marché de la commune de Faya-Largeau



Source : Cliché, Paulin GOTILO, 2020

La photo n°2 présente le marché de Faya-Largeau. Dans ce marché, la majorité des commerçants sont des femmes. Cela montre que les activités commerciales est une des principales activités pratiquées par les femmes. A cause de faible pouvoir économique, les femmes sont généralement dans les petits commerces. Nomment la vente des produits maraîchers, des dattes, certains produits manufacturés etc. Ce sont les petits commerces à faible revenu. Pendant ce temps, les hommes gèrent des grandes boutiques dans les grands marchés et dans les quartiers.

2.6. *Le faible taux de la scolarisation des femmes*

Selon l’EDST-MICS de 2014-2015, 78% des femmes et 46% des hommes sont analphabètes (PNG, 2016), sans compter l’analphabétisme de retour pour 34% des femmes et 23% des hommes qui n’ont achevés le cycle primaire. La cellule technique de la Promotion de la Scolarisation des filles a été érigée en une Direction de la Promotion de l’Education des filles depuis 2007. Les disparités d’accès à l’éducation sont marquées par un déficit de parité persistant, accentué par les inégalités d’accès selon les ressources des parents et le milieu de résidence. La scolarisation des filles comme facteur de leadership des femmes dans le Borkou. Selon la source de la délégation provinciale de l’éducation, l’effectif des filles est toujours inférieur à celui des garçons dans tous les cycles. Les filles de la localité s’intéressent à l’éducation de base non formelle (appelé couramment les écoles coraniques) au détriment de l’éducation formelle. Les parents ont rendu obligatoire l’éducation non formelle aux filles. On constate à ce dernier une avancée importante dans la scolarisation des filles grâce à des interventions des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des associations de la société civile à travers les formations et les sensibilisations des parents d’élèves sur les thèmes de mariage précoce, la scolarisation des filles, les poids des pratiques traditionnelles et religieuses. Cela a apporté des résultats positifs dans l’éducation des filles. Entre temps, les filles se très tôt après avoir atteint le niveau de 4^{ème} mais maintenant beaucoup de filles sont admises au baccalauréat. Avant elles sont faites pour les activités ménagères et la scolarisation est réservée aux garçons pour la plupart des parents maintenant c’est le contraire. La population comprend au fur et à mesure que l’éducation est la clé du développement. « C’est année, j’ai vu environ 14 filles ont composé le concours de l’Ecole Nationale de d’Administration (ENA), c’est du jamais vu », lâche la préfète du département de Borkou. Il faut rappeler que c’est pour la première fois ce concours se compose à Faya-Largeau. Les filles pratiquent aussi l’Education physique et sportive (EPS) au même titre que les garçons malgré l’influence de la tradition et de la religion. Maintenant dans le cadre de l’organisation de la fête Semaine Nationale de la Femme Tchadienne (SENAFET) les filles organisent les matchs de football. En plus, pour célébrer la Semaine Nationale Scolaire et Sportif (SNSS), les filles sont sélectionnées pour aller jouer les compétitions dans d’autres provinces. Ce n’est pas le cas entre temps. On note à ce stade un début de changement de mentalité qui mérite d’être salué et encouragé.

Tableau n°2 : L’effectif des élèves de Borkou selon le sexe et le cycle (2020-2021)

Cycle	Filles	%	Garçons	%	Total
Primaire	1 863	38	3 043	62	4 906
Collège	394	38	631	62	1 025
Lycée	183	43	244	57	427
Total	2 440	38	3 918	62	6 358

Source : Délégation de l’Education de Borkou

Le tableau n°2 montre la situation scolaire des enfants et plus particulièrement des filles dans la province de Borkou au titre de l’année 2020-2021. L’effectif des filles est au-dessus dans tous les cycles. Dans cette localité, 239 élèves sont admis au baccalauréat dont 65 filles pour un taux de 27,19%.

3. Discussion

La question de la discrimination sociale des femmes se trouve plus que jamais au centre du féminisme et des préoccupations de toutes les sociétés bien organisées, c'est-à-dire démocratiques (Halidou YACOUBA, 2014, p. 155).

Le cadre légal du Tchad est bien propice à la promotion de l'égalité entre la femme et l'homme. En effet, la constitution de la 4^{ème} République d'avril 2018 dispose dans ses articles 13 et 14 que : « *les tchadiens des deux sexes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont égaux devant la loi* » et que : « *l'Etat assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction d'origine de race, de sexe, de religion, d'opinion publique ou de position sociale* ». Il y a également la loi No 022 du 05 novembre 2018 portant ratification de l'ordonnance No 12/PR/2018 du 22 mai 2018 instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives au Tchad. L'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles sont l'une des priorités majeures des axes du gouvernement mais malheureusement ces dernières souffrent encore des pesanteurs socioculturelles. Dans la commune de Faya-Largeau -Largeau, elles n'arrivent pas à mentionner leur vision, leurs capacités de communiquer, leur capacité de mobiliser les individus par leurs façons d'être, et d'agir. Elles sont manquées de dynamisme et de leur capacité de responsabiliser et de déléguer. Les représentations sociales empêchent l'évolution de la femme sur tous les plans économique, politique et social. Pour que l'éducation contribue à l'amélioration du statut social de la femme africaine, il faut qu'elle lui offre un accès égal à l'emploi, à la promotion professionnelle et à la participation politique (Halidou YACOUBA, 2015, p. 155). Il présente ensuite la situation de leadership des femmes en Afrique (Halidou YACOUBA, 2015, p. 156) :

« Nos mythes d'héritage ne laissent aucune marge de manœuvre à la liberté de pensée : la femme symbolise le mal et l'homme le bien. Les mythes africains influencés par les religions respectivement chrétienne et musulmane considèrent l'homme comme un être droit à l'image de Dieu et la femme un être tordu à l'image de la côte de l'homme dont elle est issue. La femme est considérée comme un être dont il faut se méfier. Il ne faut jamais avoir confiance en elle car par nature elle ne garde pas le secret. Etant donné qu'elle est le sexe faible, elle doit être commandée par l'homme ».

En Afrique, après plusieurs actions des gouvernements, les sociétés civiles, des associations féminines en faveur des femmes, on constate une amélioration de leurs conditions de vie et leur place dans la prise de décision. Il faut se rappeler ce phénomène varie dans d'une zone à l'autre selon les contextes locaux. La situation reste toujours problématique au Tchad. Beaucoup d'effort reste à fournir de la part des autorités et les chefs traditionnelles. Aïssata Soumana KINDO (2015, p. 77) révèle pour ses étude réalisé au Niger que :

« Des avancées significatives ont été faites dans l'amélioration des conditions de vie des populations nigériennes en général et des femmes nigériennes en particulier, mais beaucoup reste à faire. Ceci est le résultat conjugué de la lutte entreprise par les femmes au sein des associations, des organisations non gouvernementales, des partis politiques et des syndicats, de la politique du gouvernement du Niger, et des projets de développement mis en œuvre à l'aide de partenaires ».

Conclusion

La problématique de la place des femmes dans la vie politique et socio-économique demeure un sujet d'actualité. Les résultats de notre étude sur la question révèlent que plusieurs obstacles d'ordre social, culturel, économique, juridique, politique et personnel entravent la participation des femmes à la vie publique et politique. Malgré de nombreuses contraintes rencontrées par les femmes tchadiennes en général et les femmes de Borkou en particulier on note une avancée significative dans le leadership féminin. Il ressort qu'à ce dernier temps les femmes sont plus impliquées qu'auparavant dans les instances et parfois même majoritaires au niveau des organisations de base. Mais elles sont encore peu présentes dans les instances dirigeantes des structures plus importantes, et les cas sont encore fréquents où elles se retrouvent reléguées à la cuisine ou cantonnées à la garde des enfants pendant que leurs maris débattent en réunions. « La femme de Borkou ne dort jamais, elle est toujours debout malgré les obstacles liées à la tradition et la religion pour son leadership » la faible scolarisation des filles et l'analphabétisme des femmes sont là les facteurs qui bloquent l'épanouissement de la femme, selon Fatimé Haroun Mahamat, présidente de l'Association pour le Promotion de la Femme et le Développement de Borkou (APFDB). Au regard de ces constats qui limitent la promotion du leadership féminin, il est un impératif d'impliquer les femmes dans les affaires publiques pour un développement durable. Les femmes dans la commune de Faya-Largeau, à travers leurs organisations sont en plein effervescence et épanouissement. Elles sont en train de se mobiliser pour prendre en charge leur propre destin suite à l'insuffisance de l'engagement du gouvernement due à la crise économique. Dans cet élan, les femmes sont des outils importants pour la promotion du développement participatif. Or dans un développement participatif, il est important que les femmes et les hommes en tant public visé et principales actrices, n'ont seulement acceptent que leur statut inférieur sont un fait de culture et non de nature mais encore s'expriment sur leurs intérêt stratégiques et prennent une place de choix dans les actions qui visent l'amélioration de leur statut dans la commune de Faya-Largeau. Le leadership féminin reconnaît très clairement l'importance d'augmenter le pouvoir des femmes néanmoins, il ne considère pas en terme de domination mais plutôt être capable d'agir au niveau de sa responsabilité sociale, politique et économique. Il s'agit donc de la capacité à développer leurs talents à gagner la confiance en soi-même afin d'obtenir le contrôle.

Références bibliographiques

- AKIA Abouna, 2007, *la formation des femmes en milieu rural : Cas des groupements féminins de Guelendeng (Tchad)*, Mémoire de master, Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes (CNEARC), p. 110
- ABDELKERIM Marcelin, 2021, *le leadership féminin en politique au Tchad*, Editions Al-Mouna, N'Djamena, p. 23
- Abdoulaye SOUNAYE, Aissa DIARRA & Issa YOUNOUSSI, 2017, *genre et population : étude socio-anthropologique sur les déterminants des politiques de population au Niger*, LASDEL : Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local, n°123, p. 86

- Aïssata Soumana KINDO, 2015, « *la femme au Niger: visions et perspectives* », *Égalité de genre et développement*, p. 77-92
- Bibiche Liliane Salumu Laumu Omeyaka, 2018, « lutte de leadership féminin au pouvoir et (Re) structuration de rapports sociaux de sexe en Province orientale », *European Scientific Journal*, Vol.14, No.35, p. 84-109
- Halidou YACOUBA, 2014, « Pour une éducation émancipatrice de la femme en Afrique », *Égalité de genre et développement*, p. 155-163.
- INSEED, 2019, Rapport National du National du Programme National de Développement (PND), N'Djamena, Tchad
- LAMRABET Asma, 2015, *les femmes et l'islam : une vision réformiste*, p. 52
- Monique OUASSA KOUARO & Soumanou Idrissou Tahibou KOTO, 2021, « pesanteurs socioculturelles liées à l'appropriation des pratiques d'hygiène dans les écoles primaires à Djougou au Bénin », *DJIBOUL*, N°002, Vol.5, p. 444-457
- Nadia Ounalli, Nidhal Marzougui, Salah Selmi & Tarek Fazeni, 2021, « contribution des groupements féminins de développement agricole à la promotion de la femme dans le milieu rural, cas du gouvernorat de Zaghouan en Tunisie », *International Journal Advanced Research (ILAR)*, Numéro 9(12), p. 940-953
- NOUBADOUM Joseph, 2007, *étude sur le genre et les politiques nationales*, Cellule de Liaison et d'information des Associations Féminines (CELIAF), p. 37
- PNUD, *Politique Nationale Genre du Tchad*, N'Djamena, Tchad, 2016, p.11
- République du Tchad, ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale, 2011, *document de politique nationale genre au Tchad*, N'Djamena, Tchad, p. 60
- République du Bénin, 2019, *leadership féminin, autonomisation de la femme et développement économique de l'Afrique*, Cotonou, Bénin, 12p.
- République rwandaise, réseau des femmes œuvrant pour le développement rural, 1999, *étude sur l'implication des femmes dans les instances de prise de décision*, 128p
- République du Bénin, 2019, *les femmes et les enjeux de pouvoir et de prise de décisions au Bénin*, examen national approfondi de la société civile, p. 19
- République du Bénin, rapport général de la deuxième édition du forum international des pays d'Afrique sur le leadership féminin, 2019, *leadership féminin, autonomisation de la femme et développement économique de l'Afrique*, p. 12
- Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROFAF), 2014, *femmes et leadership politique*, tribune des droites des femmes, série sur genre et leadership, Numéro 14, p. 73
- Sheila Sanoudi, 2011, « les pesanteurs socioculturelles, obstacles à l'engagement politique des femmes au Burkina Faso », *Alizés : Revue angliciste de La Réunion, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion)*, Actes du colloque international "Genre et gouvernance" (île Maurice, 17-19 novembre 2009), p.180-191
- Zakari Aboubacar, 2017, « participation politique des femmes au Niger: analyse de la contribution du genre féminin dans le développement politique », *European Scientific Journal*, Vol.13, No.16, p. 99-112